

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Parcours ACT 2

Accompagnement touristique et culturel des territoires



MASTER
DIRECTION DE PROJETS OU ETABLISSEMENTS CULTURELS
Année 2020-2021

 UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

Le Département Métiers de la culture

Inscrit dans l'UFR « Lettres, Culture et Sciences humaines » de l'Université Clermont Auvergne, le département « Métiers de la Culture » rassemble des formations générales universitaires, pluridisciplinaires et professionnalisantes dans les domaines du livre, des arts du spectacle et du tourisme. Réunies au sein d'un même dispositif pédagogique, les filières tourisme, arts du spectacle et métiers du livre constituent une spécificité du pôle universitaire clermontois dans l'offre nationale.

Le département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département, des chargés de cours et des intervenants extérieurs.

Directions

Direction de département

Caroline LARDY
caroline.lardy@uca.fr
Bureau 302
Tel : 04 73 34 66 32

Direction du Master DPEC

Cyril TRIOLAIRE
cyril.triolaire@uca.fr
Bureau 302
Tel : 06 83 47 74 58

Secrétariat du Master

Stéphanie Cassière
Stéphanie.cassiere@uca.fr
Bureau 207
Tel : 04 73 34 66 83

PRESENTATION DU MASTER DPEC

Organisation et objectifs

Le Master Direction de projets ou d'établissement culturels, au sein de ses trois parcours – « Métiers du livre et médiation numérique » ; « Action culturelle et artistique » et « Accompagnement culturel et touristique des territoires » – entend former des cadres capables de développer des projets et des politiques culturels en phase avec les besoins des territoires. Cette formation centrée sur la conduite de projet culturel encourage la polyvalence et l'innovation de ces futurs cadres en proposant des enseignements transversaux (communs aux trois filières) et des enseignements de spécialité, des apports théoriques et des mises en situations concrètes, encadrées par des professionnels. Ces mises en situation sont favorisées par les projets confiés aux étudiants sur les quatre semestres du master : projet collectif, projet professionnel personnel et projet recherche. Elles sont également favorisées à l'intérieur de chaque unité d'enseignement et par les stages prévus à la fin du master 1 et du master 2.

Évolution des métiers de la culture

La culture est une compétence dont s'emparent aujourd'hui les collectivités locales dans un contexte de fortes mutations des territoires (loi NOTRe - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - tout particulièrement). L'activité ne relève plus seulement de démarches descendantes – via des institutions de l'Etat - mais émane d'une profusion d'initiatives locales et régionales qu'il s'agit désormais d'**accompagner** en termes de développement. On assiste à une **hybridation** des pratiques et des lieux culturels qui modifie de manière considérable les contours des métiers.

Cette hybridation se constate autant à l'échelle des territoires que des lieux emblématiques du livre (les médiathèques, librairies...) et du spectacle (scènes, ateliers, fabriques...). Il s'agit de répondre à la fois (en même temps) à des enjeux d'attractivité touristique, de lien social et de développement culturel des territoires.

Désormais :

- un office du tourisme organise des évènements,
- un éditeur conçoit des expositions pour des musées,
- un musée fait de la médiation touristique, organise des concerts,
- un festival est un acteur clé du développement (et de la communication) touristique,
- un écrivain / artiste contribue à l'imaginaire touristique,
- une médiathèque devient un tiers-lieu qui offre un espace d'usages (de collections et services) ouvert et adapté, organise des rencontres culturelles, crée des synergies sociales sur les territoires,
- une librairie dans son rapport au lieu (quartier, ville,...) s'adapte aux mutations actuelles (dématérialisation du lire, commerce électronique) pour contribuer à la valorisation et l'animation d'un territoire par l'accueil, le conseil et la vente,
- la nouvelle ingénierie touristique passe par des méthodes créatives relevant de techniques artistiques (vidéo, cinéma...),
- les "touristes" s'avèrent être des résidents "temporaires" (ou bi-résidents) en recherche d'activités culturelles toute l'année,
- les espaces du spectacle vivant sont des "lieux de fabrique", de l'hybridité artistique (et doivent se projeter comme des "espaces sociaux" de rencontre/mixité/altérité),

- la création artistique et la diffusion culturelle se pensent en réseaux actifs (actuels, à réactiver, à inventer) sur des territoires polymorphes (échelons local variable, départemental, régional / diversité-évolution sociales / pratiques plurielles).

Si ces dynamiques intersectorielles justifient, plus que jamais, des tronc communs au sein du master "Conduite de projet ou d'établissement culturel", il convient néanmoins de continuer à former des étudiants dans des cœurs de métiers encore bien identifiés dans le champ professionnel (d'où la nécessité de parcours de spécialité). La formation entend continuer à jouer un rôle sur le plan national ; elle est déjà repérable en France grâce à l'articulation territoire, tourisme et culture, et se caractérise par une forte attractivité comme en témoignent les effectifs étudiants (75 à 80 étudiants en moyenne en M1, 60 étudiants sélectionnés en M2) et le nombre de candidatures (200 à 250 en moyenne par parcours).

Objectifs d'insertion professionnelle

Le Master mention Direction de projet ou d'établissement culturel vise à former des responsables de projets, capables de concevoir des projets culturels et d'appliquer dans des champs professionnels divers (tourisme, métiers du livre, arts du spectacle) des compétences liées au management, à la comptabilité, au droit, au marketing et à la communication (y compris la maîtrise des langues étrangères et des nouvelles technologies) tant dans le secteur public (collectivités territoriales, offices de tourisme, médiathèques, éducation nationale...) que dans le secteur de l'entreprise privée ou dans le secteur associatif. Aux compétences transversales s'ajoutent une culture, des connaissances et des compétences spécifiques aux différents champs professionnels et débouchant sur des emplois précis.

Le parcours **Accompagnement culturel et touristique des territoires** offre une pluralité de voies vers l'insertion professionnelle. Les métiers visés seront particulièrement : chargé de développement d'une structure (associative en particulier, internationale parfois) à vocation (inter)culturelle et patrimoniale (musée, site touristique, label, itinéraire européen...) ; directeur d'office du tourisme et d'espace à vocation d'animation d'un territoire (maison de pays, maison de parc...) ; chargé d'animation d'un espace à vocation de sensibilisation et d'éducation (Centre permanent d'initiation à l'environnement, réserve naturelle, LPO, conservatoire régional des espaces naturels...) ; chargé de mission tourisme (et/ou) culture au sein d'un EPCI (communauté de communes et d'agglomération, etc...), d'un parc naturel régional, d'un pays ; consultant dans le domaine de l'ingénierie du tourisme, des territoires, de la médiation culturelle ; médiateur culturel (en charge de la création d'un sentier d'interprétation, de la réalisation d'une exposition...) ; chargé de programmation et de communication, directeur de manifestation culturelle (site touristique et culturel, festival...).

COMPETENCES ACQUISES AU TERME DU MASTER

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences humaines et sociales

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques ;
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit

- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes ;
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...);
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité ;
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation ;
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives ;
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps ;
- Etre capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées ;
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter ;
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer ;
- Encadrer et animer un travail de groupe ;
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales ;
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires ;
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute ;
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées ;
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Les compétences spécifiques à la mention Direction de projet ou d'établissement culturel

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines ;
- Maîtriser les repères temporels et spatiaux ; savoir mettre en perspective les répercussions du passé ; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires ;
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation ;
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion ;
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles ;

- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Être capable de se former et d'innover.

OUVERTURE INTERNATIONALE

La mobilité internationale est vivement encouragée dans tous les parcours **dans le cadre des stages** (Belgique, Angleterre, Canada, Mexique, etc.). La filière Tourisme a tissé depuis près de 20 ans des relations privilégiées avec les universités suivantes :

- University of Salford, Grande-Bretagne
- Institute of Technology, Sligo, Irlande
- Universidad de Valladolid, Espagne
- Università degli Studi del Molise, Italie
- Fachhochschule München, Allemagne
- Hochschule Bremen, Allemagnes
- Universität Koblenz-Landau, Allemagne
- University of Wroclaw, Pologne
- International Business School, Budapest, Hongrie
- Satakuna University of Applied Sciences, Finlande
- Kansas State University, États-Unis
- Radford University, États-Unis
- The University of Oklahoma, États-Unis
- Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
- University of Wuhan, Chine

Les universités partenaires permettent aux étudiants de la spécialisation TCI (Tourisme Culturel International – 10 à 15 par an) d'effectuer leur année de M2 à l'étranger, y compris leur stage. Pour l'année à venir, il faudra évidemment tenir compte de la situation sanitaire et les échanges internationaux seront conditionnés par les consignes et contraintes imposées pour la mobilité... Pour les mobilités sortantes, conformément aux mesures de l'UCA en vigueur depuis le 18 mai 2020, ces mobilités sont reportées sur le second semestre. Les mesures exceptionnelles pour l'UCA précisent : "Compte tenu des incertitudes liées à l'évolution du contexte sanitaire dans le monde, il conviendra de noter que toute validation de mobilité internationale ne peut constituer un engagement définitif de l'établissement et que l'autorisation délivrée est révoquée à tout moment si des contraintes sanitaires l'imposent."

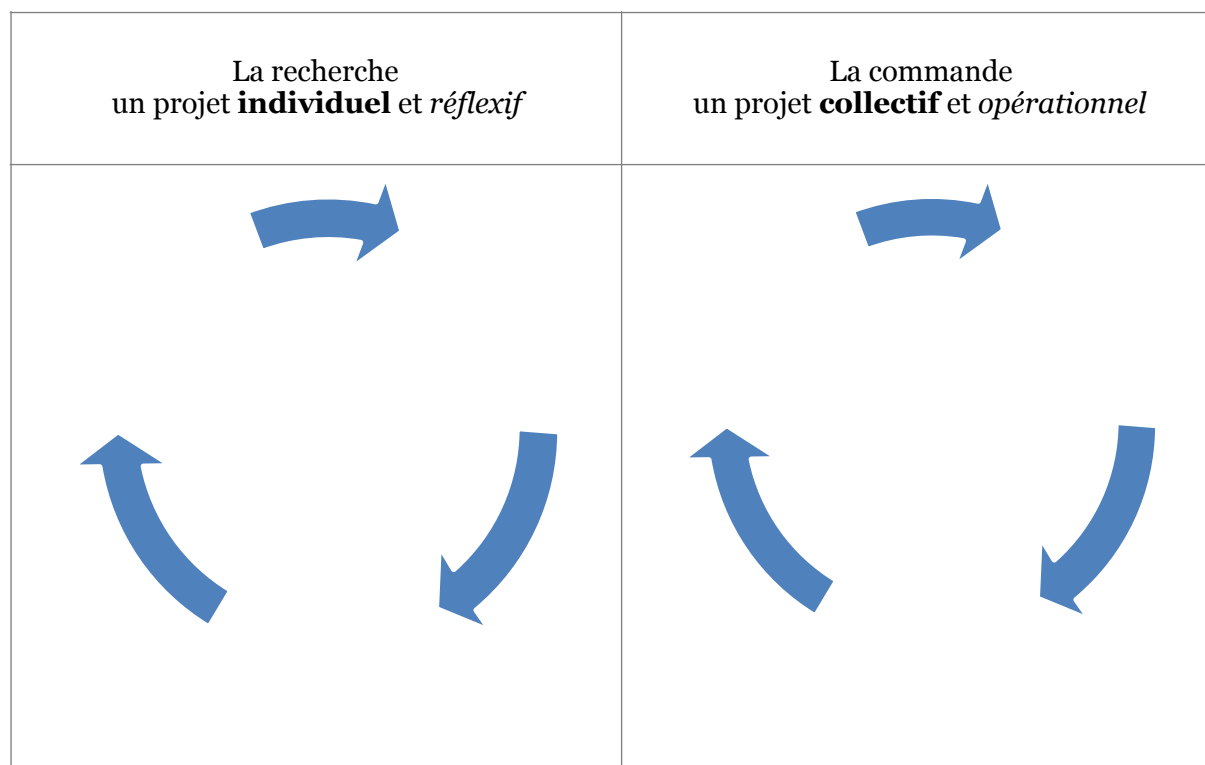
ARTICULATION AVEC LA RECHERCHE DOCTORALE

Chaque étudiant de chaque parcours sera en mesure de poursuivre ses études de Doctorat grâce en particulier aux compétences acquises dans le cadre de **l'UE Culture et territoires**. Il pourra s'appuyer sur l'environnement des **laboratoires** labellisés.

STRUCTURATION DE LA FORMATION

Principes et objectifs généraux

Le master est structuré autour de grandes unités d'enseignement présentes du S1 au S4. **L'étudiant est amené à réaliser deux grands projets rythmant son parcours**



- **un projet collectif** : il s'agit de répondre à une *vraie* commande émanant d'une collectivité territoriale, d'une entreprise, d'une association, d'un opérateur culturel. Ce travail donne lieu à des phases terrain, à un suivi hebdomadaire de la part de l'équipe pédagogique au travers de séminaires, et à des rendus dont le final se déroule *publiquement* (sur le territoire, avec commanditaires, habitants, acteurs politiques et professionnels). Deux projets sont conduits au cours des deux années de master ; plusieurs projets peuvent être chaque année proposés aux étudiants de chacune des trois parcours.
- **un projet professionnel prenant la forme d'un projet culturel** réunissant *l'ensemble de l'argumentaire nécessaire à la concrétisation d'une initiative*, à savoir la présentation d'un concept innovant (original), sa viabilité économique, son statut juridique, son positionnement marketing, son plan de communication, etc.
- **une réflexion individuelle sous forme d'article** conduisant - sur un thème choisi - à développer une méthode, à mobiliser des connaissances et des concepts en vue de restituer une analyse critique au moyen de références et de sources pertinentes. Ce parcours est accompagné chaque semaine de travaux dirigés et de cours magistraux.

Conformément aux règles édictées par le ministère, une partie de l'enseignement comprend **un tronc commun aux trois parcours du Master**. Il représente 50% en master 1 et

20% en master 2. Ces heures sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés impliquant la mise en place de groupes transversaux aux trois parcours.

L'objectif du tronc commun consiste à la fois à développer des connaissances de culture générale (dans le champ des arts, de la littérature et des sciences humaines) et saisir les grands enjeux du développement culturel des territoires du XXIème siècle. Les étudiants sont invités à développer une réflexion personnelle sur un sujet de leur choix, en apprenant (perfectionnant leurs qualités) certaines règles d'écriture qui sont, aussi, des savoir-faire professionnels (trouver et citer des sources, construire une méthode, développer un esprit de synthèse...).

Modalités d'évaluation

Règles de compensation appliquées par la scolarité de l'UFR LCSH

- L'année est acquise si la moyenne S1 + S2 est supérieure ou égale à 10/20.
- Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.
- L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre). Une note inférieure à 6/20 à une UE n'est pas compensable.
- Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la deuxième session que les notes inférieures à la moyenne.
- On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE). NB : Tout étudiant qui omet de rendre un exercice rentrant dans la validation de l'UE s'expose à être considéré comme « défaillant » à l'UE concernée

TRONC COMMUN

Équipe pédagogique du master – Tronc commun

BADRA BELAZIZ, Lamia, MCF information-communication
BERTHOLD, Raphaël, MCF Géographie
BRICAULT, Céline, PRAG Lettres
BIETRIX, Élodie, Doctorante contractuelle
COURTY, Sylvia, Co-directrice Boom'Structur
DESMICHEL, Pascal, MCF Géographie
EL SAYED, Rachel, PRCE Éditions numériques
GAUGUE, Anne, MCF Géographie
HOUILLON, Julie, PAST Livre
KHAJEHI, Yassaman, MCF Études théâtrales
LE BORGNE, Françoise, MCF Lettres
LASSAUZET, Benjamin, PRAG Musicologie
LARDY, Caroline, MCF Études cinématographiques
MASURIER, Didier, MCF Sociologie
MORGAN-PROUX, Catherine, MCF Anglais
NIVOIT, Fabrice, PAST Infographie et multimédia
ROUQUET, Isabelle, PAST Bibliothéconomie
SIMON, Aimée, PRAG Économie-gestion
TRIOLAIRE, Cyril, MCF Études théâtrales
TRAPIER, Étienne, PRAG Documentation
VASSET, Émilie, Graphiste

SEMESTRE 1				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
1	6		Culture et territoire	Tronc com.
		24hCM	Séminaire de recherche	
		8hTD	Méthodologie de la recherche	
		6h CM 12hTD	Méthodologie du projet professionnel personnel	
2	6		Conduite de projet	Tronc com.
		12h CM 12h CM	Fondamentaux : 1. Politiques et institutions culturelles 2. Conduite de projet	
		24 TD	Méthodologie : outils collaboratifs	

SEMESTRE 2				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
1	3		Culture et territoire	Tronc com.
		24hCM 12hTD	Séminaire de recherche Méthodologie de la recherche	
		8hTD	Méthodologie du projet professionnel personnel	
2	3		Conduite de projet	Tronc com.
		16hCM 24hTD	Fondamentaux - Communication et marketing - Économie-gestion	
		12hTD	Outils numériques	

SEMESTRE 3				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
1	6		Culture et territoire	Tronc com.
		12hCM 12hTD	1. Séminaire de recherche 2. Méthodologie de la recherche	
2	6		Conduite de projet	Tronc com.
		6hCM / 6hTD 12hTD	1. Méthodologie du projet professionnel personnel 2. Outils numériques (au choix)	

SEMESTRE 4				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
1	3		Culture et territoire	Tronc com.
		12hCM 12hTD	1. Séminaire de recherche 2. Méthodologie de la recherche	
2	3		Conduite de projet	Tronc com.
		6 h C M / 6hTD 12hTD	1. Méthodologie du projet professionnel personnel 2. Outils numériques (au choix)	

L'objectif consiste à la fois à développer des connaissances de culture générale (dans le champ des arts, de la littérature et des sciences humaines) et saisir les grands enjeux du développement culturel des territoires du XXI^{ème} siècle. Les étudiants sont invités à développer une réflexion personnelle sur un sujet de leur choix, en apprenant (perfectionnant leurs qualités) certaines règles d'écriture qui sont, aussi, des savoir-faire professionnels (trouver et citer des sources, construire une méthode, développer un esprit de synthèse...).

Séminaire de recherche 24h CM (avant Toussaint)

Ce séminaire proposera des approches multiples de l'interaction « Culture et territoires » autour de trois thématiques pluridisciplinaires :

- LES AXES
- Axe 1 : Imaginaire des lieux
- Axe 2 : Image, culture et société
- Axe 3 : Nouveaux lieux culturels

>>> cf. Présentation en fin de livret

Il permettra aux étudiants de prendre conscience de la diversité des problématiques de la recherche actuelle dans ces domaines et des méthodes utilisées pour les mettre en œuvre.

Objectif : Connaître la diversité des approches possibles de la thématique centrale du Master ; choisir une démarche à privilégier et un tuteur de recherche.

Intervenants : Lamia BADRA BELAZIZ, Raphaël BERTHOLD, Céline BRICAULT, Pascal DESMICHEL, Caroline LARDY, Françoise LE BORGNE, Didier MASURIER, Catherine MORGAN-PROUX, Isabelle ROUQUET, Cyril TRIOLAIRE, Étienne TRIPIER.
Evaluation : Validation du sujet

Méthodologie de la recherche 8hTD par axe de recherche (après Toussaint)

Ce cours vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet de recherche en leur apportant les compétences nécessaires à la constitution d'une bibliographie de travail puis à la rédaction d'un état de l'art et d'une problématique.

Objectif : Comprendre les exigences d'un travail de recherche ; savoir identifier et utiliser les études, ressources et méthodes existantes pour définir son sujet et l'appréhender de manière pertinente.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (groupe 2 « Approche corpus ») ; Caroline LARDY (groupe 1 « Approche terrain ») ; Pascal DESMICHEL (groupe 3 « Approche iconographie »). *Evaluation* : Dossier

Méthodologie du projet professionnel personnel 6h CM, 12hTD

Ce module constitue une initiation au management de projet entrepreneurial. Sur les quatre semestres du master, l'étudiant devra construire un projet individuel culturel innovant participant à la dynamique des territoires et traduire l'idée en réalité palpable.

Objectif : Le premier semestre sera consacré à définir et à approfondir le projet professionnel de chaque étudiant, en croisant la réflexion personnelle sur les motivations, aptitudes et attentes de chacun d'une part et la connaissance des structures, des métiers et des pratiques dans le secteur culturel et artistique d'autre part. Les sessions s'appuieront sur la recherche de stage, sur des entretiens avec des professionnels du secteur et sur une mise en commun des travaux et des expérimentations de chacun.

Intervenants : Julie HOUILLOIN, Sylvia COURTY, Christine LE CHEVALLIER
Evaluation : Contrôle continu

Semestre 1, UE2 | Conduite de projets

Cette UE associant fondements théoriques (CM) et pratiques (TD) a pour but de fournir les connaissances et outils nécessaires à la concrétisation (faisabilité) d'un projet culturel. On peut parler de management de projet entrepreneurial / intrapreneurial. Cet enseignement théorique et pratique est aussi à considérer comme une "introduction" (et un premier outillage) du projet collectif (qui deviendra champ d'application au S2).

Fondamentaux

Politique et institutions culturelles 12h CM

Présentation du cadre d'élaboration d'une politique et d'un projet culturel : rappels historiques ; organisation territoriale de l'Europe aux communes ; principes de gestion publique (emploi des subventions) ; établissements publics et associatifs.

Objectif : Connaître les principes de l'élaboration d'une politique et d'un projet culturels.

Intervenant : Elodie BIETRIX

Evaluation : Écrit terminal

Fondamentaux : conduite de projet 12h CM

En complément du cours sur les politiques et institutions culturelles, ce cours propose d'appréhender les cadres élémentaires de la conduite de projet dans le secteur culturel.

Objectif : Comprendre plus concrètement les enjeux et les modalités des projets culturels.

Intervenant : Sophie RIEU

Evaluation : Oral et/ou écrit

Méthodologie. Outils numériques 24h TD

Exploration et analyse du *Community Management* appliqué au secteur culturel.

Objectif : Maîtriser les outils numériques d'aide au travail collaboratif.

Intervenant : Etienne TRIPIER

Evaluation : Travaux à distance

Semestre 2, UE1 | Culture et territoire

Séminaire de recherche 24h CM

Ce cours proposera des connaissances et une réflexion épistémologique et historiographique dans chacun des trois axes « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ». Chaque axe est décliné suivant 4 séances de 2h. Les étudiants suivent les séances de leur axe ; ils sont invités à suivre s'ils le souhaitent les séances des deux autres axes.

Objectif : Appréhender et maîtriser un nombre certain de connaissances élémentaires sur chacune des thématiques scientifiques abordées dans chacun des axes proposés.

Intervenants : Lamia BADRA BELAZIZ, Raphaël BERTHOLD, Céline BRICAULT, Pascal DESMICHEL, Anne GAUGUE, Yassaman KHAJEHI, Caroline LARDY, Françoise LE

BORGNE, Jean-François LUNEAU, Didier MASURIER, Catherine MORGAN-PROUX, Cyril TRIOLAIRE.

Evaluation : Écrit

Méthodologie de la recherche 8hTD par approche de recherche.

Ce module permettra d'appréhender la structuration d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la définition de leur problématique, la présentation de leur méthode spécifique, la construction de leur plan et l'élaboration de leur introduction. Les étudiants sont répartis en trois groupes fonction de leur approche de recherche : « Approche terrain », « Approche corpus » et « Approche Iconographie ».

Objectif : À travers l'étude d'articles scientifiques choisis et l'appréhension des méthodologies de recherche propres aux approches «terrain», «corpus» et « iconographie », les étudiants structurent leur article de recherche et engagent la rédaction de leur introduction.

Intervenants : Céline BRICAULT (Groupe« Approche corpus »), Didier MASURIER (Groupe 2 Approche « terrain ») et Pascal DESMICHEL (Groupe 3 « iconographie »).

Evaluation : Contrôle continu

Projet professionnel personnel 12h TD

Ce module permettra d'approfondir le travail de management de projet entrepreneurial commencé au semestre 1 et de consolider le projet individuel culturel de l'étudiant.

Objectif : Ce second semestre sera consacré à une étude de cas. À partir du travail menée au premier semestre, chaque étudiant choisira une structure existante et devra progressivement comprendre ou retracer les différents aspects de son fonctionnement, à partir d'atelier menés ensemble lors des différentes séances : caractéristiques artistiques et culturelles, contexte territorial et concurrentiel, structuration juridique, fonctionnement opérationnel modèle économique.

Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY, Christine LECHEVALLIER

Evaluation : Contrôle continu

Semestre 2, UE2 | Conduite de projets

Communication et marketing 16h CM

Ce cours se déclinera en trois volets :

- fondamentaux de la communication et du marketing appliqués au secteur culturel ;
- analyses et études de marchés, administration d'enquêtes, définition des clients et identification des cibles ;
- études de cas : études économiques des marchés, spécificité du marketing en fonction des domaines, plans de communication et marketing.

Objectif : Comprendre les enjeux de la communication et du marketing et savoir les appliquer à un projet culturel.

Intervenants : Agnès BERNARD

Evaluation : Dossier et soutenance orale

Économie-gestion 24h TD

Ce cours présentera les spécificités de la gestion dans le secteur public et le secteur privé qui doivent être acquises pour permettre la prise de décision, notamment en termes d'investissement et de management.

Objectif : Maîtriser les outils nécessaires à la gestion d'entreprises publiques ou privées et indispensables à la conduite de projets : bilan et compte de résultat, budget de trésorerie, soldes intermédiaires.

Intervenants : Aimée SIMON

Evaluation : Ecrit de 2 heures

Outils numériques 12hTD

Ce cours permettra de découvrir ou d'approfondir selon le niveau initial de chacun les logiciels d'infographie de base (Illustrator, Photoshop, InDesign).

Objectif : Apprendre à maîtriser les outils d'infographie nécessaire à la réalisation de supports graphiques et visuels.

Intervenants : Emilie VASSET et Fabrice NIVOIT

Evaluation : Réalisation graphique

Semestre 3, UE1 | Culture et territoire

Séminaire de recherche 24h CM

Les travaux de recherche étudiants sont présentés de manière croisée à l'occasion de trois journées-séminaires correspondant à chacun des trois axes « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ». Ces journées seront organisées par sessions thématiques sous la responsabilité de chacun des responsables d'axes.

Objectif : Apprendre à présenter un objet de recherche ; confronter son argumentation aux objets, aux méthodes et aux regards d'autres jeunes chercheurs ; mettre en perspective un travail de recherche avec d'autres en fonction de problématiques et de terrains scientifiques et professionnels communs.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (Axe 1), Yassaman KHAJEHI (Axe 2) et Anne GAUGUE (Axe 3).

Méthodologie de la recherche

Ce module permettra d'appréhender l'écriture d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la finalisation de celui-ci au regard de critères scientifiques partagés.

Objectif : Mener à terme un projet de recherche scientifique.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (Axe 1), Yassaman KHAJEHI (Axe 2) et Anne GAUGUE (Axe 3).

Evaluation : Écrit

1. Méthodologie du projet professionnel personnel, 6hCM et 6hTD

Ce module permettra d'approfondir le travail de management de projet entrepreneurial commencé aux semestres 1 et 2 et de consolider le projet individuel culturel de l'étudiant.

Objectif : À travers la prise en compte des objectifs et des contraintes d'un tel projet, il s'agit d'aborder les différentes phases de la création d'activité en termes de faisabilité, de stratégie, de coût, de délais, de satisfaction clients/publics en s'appuyant sur les savoirs associés et les apports méthodologiques. Une attention particulière sera portée au développement du réseau professionnel.

Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY, Christine LECHEVALLIER

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

2. Outils numériques (au choix), 12h TD

Les cours se dérouleront en novembre et décembre. La progression se poursuivra par groupe au cours du second semestre.

2.1. PAO

Cet atelier a pour objectif de maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur à partir des principaux logiciels de référence (In Design, Photoshop, Illustrator). Les travaux engagés dans le cadre de la progression le seront en écho aux projets collectifs culturels, artistiques et touristiques conduits par les étudiants en spécialité.

Objectif : Maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur.

Intervenant : Émilie VASSET (2 groupes)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.2. Édition de sites web

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés à l'édition de sites web

Objectif : Être capable de définir, d'élaborer et de valoriser un projet culturel, artistique et touristique à travers un site web.

Intervenant : Fabrice NIVOIT (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.3. Techniques et langages de l'image.

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés aux techniques et langages de l'image fixe et en mouvement : prise de vue, tournage et montage de films documentaires afin de valoriser des projets.

Objectif : Être capable de valoriser par la création documentaire un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenant : Romain COISSARD (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

Semestre 4, UE1 | Culture et territoire

1. Séminaire de recherche, 4hCM

Ce temps permettra à l'étudiant de présenter de manière vulgarisée son sujet de recherche en 300 secondes. Trois sessions finales de présentation seront organisées pour les travaux relevant des trois axes constitutifs du master : « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ».

Objectif : Synthétiser et apprendre à vulgariser de manière rigoureuse un projet de recherche scientifique.

Intervenants : Catherine MORGAN-POUX, Céline BRICAULT et Yassaman KHAJEHI

2. Méthodologie de la recherche, 6hTD

Ce module permettra d'appréhender les formes de communication et de vulgarisation d'un travail de recherche scientifique. Les étudiants participeront aux séances consacrées au groupe correspondant à leur axe de recherche.

Objectif : Valoriser une démarche de recherche ; synthétiser un propos scientifique ; interroger une démarche de vulgarisation scientifique ; maîtriser un exercice oral de communication.

Intervenants : Catherine MORGAN-POUX, Céline BRICAULT et Yassaman KHAJEHI

Evaluation : Oral

Semestre 4, UE2 | Conduite de projet

1. Méthodologie du projet professionnel personnel, 6h CM et 6h TD

Ce module permettra de soutenir et de valoriser le projet professionnel personnel élaboré au cours des deux années du master.

Objectif : Soutenir, défendre et évaluer la viabilité d'un projet.

Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY, Christine LECHEVALLIER

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

2. Outils numériques (au choix), 12hTD

Les cours se dérouleront en janvier et février, dans le prolongement des séances assurés au troisième semestre.

2.1. PAO

Cet atelier a pour objectif de maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur à partir des principaux logiciels de référence (In Design, Photoshop, Illustrator).

Objectif : Être capable de valoriser par la création graphique un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenant : Émilie VASSET (2 groupes)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.2. Édition de sites web

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés à l'édition de sites web

Objectif : Être capable de définir, d'élaborer et de valoriser un projet culturel, artistique et touristique à travers un site web.

Intervenant : Fabrice NIVOIT (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.3. Techniques et langages de l'image

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés aux techniques et langages de

l'image fixe et en mouvement : prise de vue, tournage et montage de films documentaires afin de valoriser des projets.

Objectif : Être capable de valoriser par la création documentaire un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenant : Romain COISSARD (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE DU PARCOURS ACT 2

Ils ont été conçus selon les grands principes suivants :

- Les cours ("fondamentaux") traitant de tourisme et culture articulent théorie et pratique (au travers notamment d'interventions de professionnels) et proposent **chaque semestre un thème majeur**.
- Le **projet collectif** est suivi chaque quinzaine par un binôme d'enseignants en charge d'accompagner (méthodologiquement) la réponse à la commande
- Les enseignements de langues A et B sont présents du début à la fin du cursus. En M1, les candidats à une année de M2 à l'étranger disposent d'une **option internationale** avec
 - o Un cours de langue *anglaise et espagnole* de niveau supérieur
 - o Un cours aux problématiques plus internationales : « Tourisme international » au S1, « récits de voyages » au S2 (*dispensé partiellement en anglais*)

S1 | Mutations des territoires

L'objectif est de permettre aux étudiants de saisir les contextes territoriaux sur lesquelles s'inscrivent les nouvelles pratiques de loisirs (culturelles, touristiques) ; il s'agit de relire l'évolution des "villes" et des "campagnes" en comprenant pourquoi les attentes et les usages sont en train d'évoluer. En somme, quels sont les enjeux à venir ?

Anthropologie : mobilités et relations culturelles

Il s'agit d'aborder *les cultures en mouvement*, ici et ailleurs. Soit une approche anthropologique de ce que certains appellent la mondialisation culturelle, et une présentation des pratiques et des consommations culturelles y compris dans leur ancrage territorial ou non, entre villes mondes et territoires des marges. Le questionnement mobilité/sédentarité, circulation/réseau et ancrage/repli est aussi intéressant à envisager

Intervenant : Didier Masurier

Géographie culturelle : paysages (*cours optionnel, au choix*)

L'objectif de ce cours est de proposer une lecture des paysages des régions françaises à travers leurs composantes physiques (relief, climat, végétation, hydrographie..) et humaines. Il s'agit notamment de montrer comment les composantes naturelles et humaines interagissent dans la construction de ces paysages et du géo-système. L'autre aspect de ce cours sera dédié à une interprétation physique des plus « beaux » paysages français.

Intervenant : Raphaël Berthold

Tourisme international (*cours optionnel, au choix*)

Ce cours de sociologie/anthropologie du voyage et des touristes (commencé en L3) est poursuivi en M1 autour des imaginaires du voyage et de l'exotisme (entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie notamment), des pratiques touristiques et des formes de sociabilité des voyages d'agrément (de l'organisé à l'autonome, du standardisé au solidaire ou alternatif pour aller vite)

Intervenant : Didier Masurier

S2 | Voyages

L'objectif est de fournir une culture générale en mesure de critiquer les "lieux communs" sur l'ailleurs, l'exotisme, le tourisme... en se nourrissant de textes et références artistiques

Géographie culturelle –Habiter (24h)

Habiter en touriste, c'est, selon Ph. Duhamel « aller vivre ailleurs et pas dans n'importe quel ailleurs, pour vivre autrement » c'est à dire rompre avec les lieux et les gestes du quotidien pour déployer hors de chez soi des pratiques récréatives telles que le repos, le jeu ou la découverte. Cet habiter présente deux caractéristiques essentielles : il résulte d'un choix et s'inscrit dans une temporalité spécifique à savoir une courte durée. Ce cours présente le concept d'habiter et insiste sur la spécificité de l'habiter touristique, puis développe la question de la place du touriste dans les lieux étrangers, différenciés selon leur degré d'altérité.

Intervenant : Anne Gaugue

Philosophie du voyage (*cours optionnel, 24h*)

Qu'est-ce que « partir », et pourquoi « s'en aller » ? A ces questions existentielles, artistes (photographes), écrivains (voyageurs) et auteurs en sciences humaines (géographes, psychologues, anthropologues et philosophes) apportent des éléments de réponse qu'il s'agira de discuter et commenter.

Intervenant : Pascal Desmichel

Récits de voyages (*cours optionnel, 24h*)

This course introduces students to literatures of travel produced by English-speaking travellers through time and different places. Study will focus on a selection of texts by both male and female writers of real or fictional journeys. Our aim is to better understand the contexts and impacts of this literary form and the light it sheds on our understanding our relationship to the world

Intervenant : Catherine Morgan-Proux

S3 | Tourisme et patrimoine

La "mise en patrimoine" n'est pas innocente, elle est affaire de regards, de partis pris, elle a en particulier des conséquences sociales (gentrification) Que fait-on aussi des espaces en friche, terrains vagues, délaissés, "tiers-paysages"... ?

Enjeux de la patrimonialisation (24h)

Ce cours porte sur l'invention et la diffusion de la notion de patrimoine dans un double contexte d'économie touristique et d'affirmation des identités. Une attention particulière est portée au patrimoine folklorique / ethnographique / régional.

Intervenants : Anne Gaugue / Jean-François Luneau

Mise en valeur des patrimoines (Interventions professionnelles, 56h)

Ces interventions professionnelles sont destinées à :

- **témoigner** d'un métier, d'une mission, d'un parcours professionnel en mesure d'aider l'étudiant à *se projeter* et à saisir la variété des métiers du tourisme et de la culture
- **illustrer, développer** la problématique complexe de la *mise en valeur des patrimoines* qui, bien sûr, n'est pas « innocente » mais dépend d'un contexte, d'une époque, de choix politiques, financiers, etc... (les étudiants conservant souvent une vision idéaliste et « angélique » du patrimoine, de l'art, du tourisme...)
- **apporter des méthodes et études de cas** en mesure d'aider les étudiants à devenir plus opérationnels (pour trouver un stage notamment)

Intervenants

Léa Lemoine (Route des villes d'eaux du massif central)
 Pascal Bernard (Délégation générale des plus beaux villages de France)
 Nadine Dubois (Service de l'inventaire, DRAC AURA)
 Nicolas Taillandier (Bureau B02)
 Cécile Auréjac (médiation culturelle)

S4 | L'Image au service des territoires

L'image des lieux - au travers de médium et de cartes - s'inscrit dans un contexte culturel spécifique. Elle véhicule des imaginaires, elle est aujourd'hui plus que jamais "travaillée" pour servir la communication touristique et le marketing territorial

Arts et paysages (48h)

Une première partie de ce cours consiste à mettre en évidence la naissance du naturalisme paysager dans la peinture et ses interprétations actuelles. Il s'agira notamment de montrer comment certains artistes (T Rousseau, JF Millet, G Courbet) et courants picturaux ont influencé notre manière de percevoir les paysages mais aussi de confronter ces constructions culturelles avec de nouvelles approches plus fonctionnelles et environnementales.

L'autre partie privilégiera une approche philosophique et psychologique, phénoménologique donc. Autrement dit, de quelle manière nous apparaît *ce qui fait paysage*, et *ce que dit de nous* cet a(é)vènement ?

Intervenants : Raphaël Berthold (24h), Pascal Desmichel (24h)

Communication touristique (interventions professionnelles 28h)

La seconde partie de l'UE est assurée par des professionnels apportant, d'une part, des méthodes et techniques relevant des *fondamentaux* de la communication touristique, d'autre part des exemples de *mise en récit* à partir de médium et médiations plus « sensibles »

Intervenants :

Thomas Ganlut (Conseiller en communication publique)
 Sophie Maneval (récits et installations à l'école du vent)
 Virginia Bornand (L'usage du conte à l'écomusée Paysalp)
 Véronique Béné (Le carnet de voyages pour dessiner le massif central)

Les étudiants sont mis en situation d'un cabinet conseil devant répondre à une expertise *réelle* (c'est-à-dire faisant l'objet d'une convention et d'un financement) en provenance d'un établissement public ou d'une association. Il s'agit, selon les commandes, de dresser un état des lieux, de conduire des enquêtes, d'animer des ateliers, des réunions participatives, de fournir des éléments stratégiques en vue d'accompagner le prestataire dans sa démarche de développement territorial, culturel, touristique. Un suivi est assuré par un binôme d'enseignants dans le cadre de séminaires au cours desquels, tous les 15 jours, les étudiants rendent compte de l'état d'avancement de leur commande.

- En M1, des groupes sont constitués à partir de novembre pour assurer un travail rendu publiquement avant ou après les vacances de Pâques suivant le calendrier.
- En M2, deux grandes commandes sont livrées dès la rentrée de septembre

Intervenants :

M1 : Christine Lechevallier et Didier Masurier
M2 : Didier Masurier et Raphaël Berthold (projet 1), Aimée Simon et Pascal Desmichel (projet 2)

Evaluation : Le rendu final donne lieu à un écrit et un oral assuré en présence des commanditaires, des acteurs et représentants des territoires, des habitants et de la presse.

Langues A et B

L'objectif principal des cours de langues est de permettre à l'étudiant de *tenir une conversation dans le champ professionnel* du tourisme. L'option internationale, qui exige déjà un bon niveau de pratique, propose un contenu davantage orienté sur des problématiques de culture et civilisation.

Les évaluations se font sous forme de contrôle continu, à l'oral, et prennent en compte la participation

UE Stage

La durée obligatoire minimale du stage est de :

- 3 mois en M1, à l'exception des étudiants partant effectuer leur année de M2 à l'étranger (2 mois pour des raisons de calendrier)
- 20 semaines en M2, y compris pour les étudiants à l'étranger

Pour chaque stage une convention sera établie entre l'étudiant, l'entreprise et l'université. L'étudiant se verra attribuer un tuteur enseignant chargé de suivre son stage et de le conseiller lors de la rédaction de son rapport

PRESENTATION DES AXES DE RECHERCHE

Axe 1 - Imaginaires des lieux

Cet axe croise géographie, littératures et arts. Il propose d'interroger les lieux comme cadre d'expérience d'un autre rapport aux normes sociales, au « réel », au(x) temps. Il s'agit d'analyser le monde (l'espace) sensible tel qu'il nous apparaît (dans son étrangeté), tel que nous nous l'imaginons, tel que nous nous y projetons et livrons, au travers lui, notre manière d'être au monde (d'habiter en somme). L'espace tel que nous l'entendons est donc tout autant littéraire et artistique (idéal, né de la création, fiction) que physique (matériel). Une « espèce d'espace » est privilégiée : elle peut se dénommer seuil, passage, confins, limes, lisière, marge, frontière (...). Autrement dit, elle a trait à ce qui relève du monde des zones incertaines, des points de basculement, des surfaces de possibles (contreespaces, hétérotopies, utopies). Les notions de seuils, marges, limes ont une dimension poétique, mystérieuse, intrigante.

Les « non-lieux » relèvent aussi de domaine géographique des seuils, marges, et limes en ce sens qu'ils sont interstitiels et situés entre des lieux plus marqués, mieux identifiés, avec lesquels ils interagissent dans des rapports de nature conflictuelle ou mimétique, dont ils constituent les espaces de transition, de mutation, d'initiation ; ces « non-lieux » sont aussi des ouvertures, des « blancs » sur la carte ou sur la page, où se déploie l'imaginaire de l'écrivain, du géographe, du lecteur, du spectateur, où peuvent s'écrire l'historique, le politique, le mythique.

La problématique commune porte sur la question de l'exploration, sur les différentes façons d'appréhender un espace « autre ». Pourquoi l'étrangeté d'un espace est-elle inspirante ? Qu'est-ce qui se joue dans cet imaginaire ? Et où réside cette étrangeté (Annie Ernaux, Depardon ou André Breton envisageant l'espace familial comme autre) ?

Plusieurs démarches et méthodes pourront être appréhendées :

- thèmes « disciplinaires » : étude d'une oeuvre en littérature, d'un lieu en géographie, des écarts et modulations entre représentation et espace référentiel, de leur signification.
- thèmes « transversaux » : étude d'un parcours « sur les pas de », d'une maison d'écrivain et de ses choix muséographiques, étude d'une adaptation cinématographique et de la vision des lieux qu'elle propose.
- les représentations de l'autre dans les confins du monde « civilisé » à l'âge classique (Hurons et Iroquois des forêts de la Nouvelle-France, Incas et autres sauvages, pas si barbares que cela ou renvoyant les Européens à leur propre barbarie (c'est là que l'utopie intervient).
- démarches géocritiques (un territoire perçu par un ensemble d'auteurs), expériences psycho-géographiques (selon la démarche de Guy Debord).

Axe 2 - Images, cultures, sociétés

Cet axe s'attache à des objets pluriels à partir d'une pluralité des approches de ceux-ci, de la géographie au cinéma en passant par l'anthropologie pour aller vite...

Les voyages forment la jeunesse en traduisant ce cher Montaigne, pourtant l'objet mobilité et son sujet voyageant ont souvent été les mal aimés des sciences sociales...

Et voilà bien un programme d'étude qui devrait nous intéresser, celui que portent, transportent ces voyageurs aux petits pieds et valises remplies d'images, et stéréotypes souvent, quant aux territoires et paysages traversés, aux visages dévisagés sinon grimés, aux projections animées et leurs succédanés...

L'injonction de la mobilité fait sens en ce monde de la circulation généralisée des hommes, des biens, des capitaux. Celle de l'agrément, de la contemplation, de la rencontre ou de la recherche d'une histoire passée ou à venir et construire aussi. Les images de ces parcours, ces paysages, ces scènes et ces signes pour ne pas dire ces marques ou ces labels sont des balises dans notre univers social consumériste et concentrationnaire aussi (J. Baudrillard, Z. Bauman)

C'est aussi une question fondatrice de l'anthropologie, envisager l'altérité, ces images, ces relations, pour comprendre la société (conjuguant soi et l'autre)

Il s'agirait donc de comprendre comment la production, la circulation, l'appropriation des images participent et contribuent à façonner des imaginaires renouvelés de lieux, de territoires, avec leurs paysages et leurs visages singuliers. Comment émergent ainsi des projets d'occupation, de recomposition territoriales et d'identités culturelles en devenir, à partir d'une tradition perpétuée, ou inventée (E. Hobsbawm, T. Ranger) et d'une modernité incertaine (G. Balandier) par exemple...

Les champs d'investigation sont nombreux pour ce faire,

- Loisirs verts et tourisme aux antipodes, mobilités alternant local et global (de *blabla car* au *wwoofing*) entre autres,
- Protection et valorisation des patrimoines, l'ambition mémorielle et muséale de l'histoire versus la recomposition dynamique des paysages de nos mémoires (J. Urry, A. Corbin)...
- L'archive documentaire et la dynamique cinématographique, c'est peut-être l'image en mouvement comme paradigme d'une société nostalgique (du muet à *cinéma Paradisio*) par exemple ?...
- Le théâtre et l'utopie voyageuse (en pensant à A. Artaud) alors que le monde est une scène bruyante au tempo qui s'accélère ?...

Nous pouvons multiplier les exemples de ces pratiques et de ces images qui confrontent, renouvellent nos perceptions, nos usages des territoires, de soi, de l'autre. Des selfies, d'Instagram aux carnets de voyages, sans oublier les cartes postales qui tiennent encore un peu leur place dans ces *espèces d'espaces* (G. Perec) il s'agit bien d'une mise en scène de soi, des autres mais aussi d'une mise en désir du monde, *l'envie du monde* (J.-D. Urbain) comme l'industrialisation du plaisir (Y. Michaud, mais on peut aussi renvoyer à D. Riesman...) relèvent également d'une consommation des territoires, comme d'un ethos de l'avoir.

Le spectacle des autres, est aussi un théâtre de l'intime, c'est une dialectique culturelle que l'anthropologue, le géographe, le cinéaste et d'autres encore ont encore et toujours à questionner pour se/nous comprendre et être ensemble (société)

Axe 3 - Nouveaux lieux culturels

De multiples espaces culturels prétendent aujourd'hui au terme d'« hybride » pour se qualifier ou qualifier leurs diverses activités. Cette hybridité est pensée à l'échelle du lieu et de son territoire d'implantation (à la faveur de mutations culturelles et artistiques, de transformations des espaces urbains/ruraux et de l'évolution des pratiques touristiques). Ces dynamiques culturelles et sociales fortes sont à l'œuvre depuis un demi-siècle : lieux culturels en marge des institutions portées par de nouvelles pratiques au cours des années 1970 ; nouvelles dynamiques décentralisées/déconcentrées affirmant la place de la culture dans les mutations urbaines (interrogeant les relations entretenues par des populations avec leurs territoires ou des lieux par le biais de la création et de la diffusion artistique) au cours des années 1980 et 1990 ; réinvestissement d'espaces abandonnés/libres ou en déshérence à l'initiative de collectifs, d'associations ou de collectivités depuis les années 2000. De nombreux lieux de création et de diffusion se sont installés dans les interstices urbains ou ruraux, dans les « espaces résiduels non bâtis » ou les « nouveaux espaces de sociabilité

partagée » en ville comme en milieu rural. De nouveaux espaces culturels deviennent des repères et permettent la valorisation de territoires.

Ces nouvelles expériences culturelles et artistiques font émerger de nouveaux modèles, à travers ces espaces généralement désignés comme de nouveaux lieux intermédiaires ; qu'ils procèdent de l'évolution même de lieux institutionnels de la culture en questionnement (musées, galeries, médiathèques, salles de spectacle, cinémas notamment) ou qu'ils émergent à la faveur de projets neufs mais éprouvés (friches industrielles réinvesties au bénéfice de projets culturels et artistiques). Aussi des formes diversifiées ou repensées de lieux culturels apparaissent : lieux insérés dans d'anciennes usines ou gares, d'anciens bureaux ou espaces culturels ; lieux trouvant leur place au sein de grands ensembles de logements ou d'anciennes boutiques ; lieux spécialement construits pour de nouvelles fonctions plurielles (bibliothèques, salles de spectacles) ; lieux de sociabilité renouvelée investis à la faveur de projets sociaux et culturels de territoires (cafés urbains/ruraux, espaces de résidence artistiques). Ces lieux intermédiaires peuvent être des lieux hybrides. Au sens large, ces lieux ou espaces hybrides peuvent être de micro-utopies réalisées/réalisables et locales ou des projets institutionnels durables. Ces lieux empruntent des désignations plurielles : friche industrielle, bibliothèque 4e lieu, écoferme, recyclerie ou ressourcerie, centre socio-culturel 2.0, créalab/fablab, espace artistique mixte, etc. Cette approche consacre la forme du « tiers lieu » (en évolution constante depuis les années 1990) fixe ou itinérant (exemple des Pénichesopéras). Il offre aujourd'hui un environnement socio-temporel associant des usages, des pratiques et des partages en commun qui font « territoire ». Cette hybridité des espaces renvoie à des esthétiques réinventées et des pratiques renouvelées (découverte des œuvres, pratiques de lecture, mise en valeur de patrimoines et de paysages) ; dont certaines influent jusqu'au réaménagement des espaces (« espaces lectures » dans les théâtres, « cafés » dans les bibliothèques, etc.). Cette hybridité interroge les espaces à travers le temps (long ou court) et oblige à réfléchir à la permanence (ou l'évolution) des formes présentées et des pratiques éprouvées. Cette hybridité nécessite également de questionner les espaces culturels et sociaux du numérique : le développement de réseaux et de communautés numériques et la mise en place de nouveaux espaces artistiques virtuels (musées idéaux virtuels, expositions numériques) viennent créer de nouvelles interfaces culturelles et sociales originales.

INFORMATIONS PRATIQUES

Calendrier universitaire

Rentrée : Jeudi 17 septembre 2020

Début des cours semestrialisés : Lundi 21 septembre 2020

VACANCES DE TOUSSAINT : du 24 octobre au 1er novembre 2020

Examens du 1er semestre : du 4 au 8 janvier en M1 & en M2.

VACANCES DE NOËL : du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021

Début des cours du semestre 2: lundi 11 janvier.

VACANCES D'HIVER : du 13 au 21 février 2021

VACANCES DE PRINTEMPS : du 10 avril au 25 avril 2021

Examens du semestre 2 : du 29 mars au 9 avril 2021 en M1 et M2 (examens et soutenances de projets collectifs -dates susceptibles d'aménagement pour les projets collectifs-)

Stages : Après la fin des examens en M1 & M2. Aménagements possibles selon les parcours à partir du 30 mars.

Dépôt des rapports de stage variable selon les parcours du master. Se renseigner auprès des responsables d'année

Délibérations 16 juillet (1^{ère} session) ou 15 septembre (2^{ème} session) 2021

Enseignants

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux de l'UFR LCSH (RDC à droite) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Communication interne

Les panneaux d'affichage :

Toutes les informations sont communiquées sur les panneaux d'affichage situés dans les couloirs du département au 2^{ème} étage. Vous devez les consulter régulièrement pour vous tenir informé des changements d'emploi du temps, de salles, des dates d'examens, des offres de stage, etc...

N'oubliez pas de consulter le site web du département.

Vous y trouverez des informations sur le déroulement de votre formation, des conseils pour les échanges universitaires, les stages, des témoignages d'étudiants sur leurs expériences en entreprise ou à l'étranger et tout ce qui concerne la vie du département.

L'Association des étudiants : ALTO

ALTO collabore financièrement à la réalisation des voyages d'études, contribue au suivi régulier de l'insertion des anciens et à la constitution d'un répertoire, et participe aux conseils du département et aux relations avec les professionnels. Les élections du Président et des membres du bureau d'ALTO ont lieu la première semaine du mois d'octobre.

Pour fonctionner l'association a besoin de vous !

Plus vous serez nombreux à vous investir dans ses activités et plus elle sera dynamique, soutenue et reconnue au niveau de l'UFR, de l'université, et de nos partenaires.

Bibliothèque

Les étudiants du département des métiers de la culture inscrits dans le master DPEC peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques à la nouvelle Bibliothèque de sections (site Gergovia, 2^{ème} étage). Vous avez tous aussi à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1^{er} cycle de l'UFR LCSH (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2^{ème} cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette). Le catalogue des bibliothèques est consultable en ligne (BCU).

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque. Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants. Les étudiants de l'UFR LCSH sont invités à fréquenter la BCU Lafayette (salle de lecture 4^e étage) qui leur est réservée.

La Bibliothèque Lafayette est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 19h00.

Matériel pédagogique et assistance

Pour vos exposés et vos projets collectifs, du **matériel peut vous être prêté** :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- lecteur DVD/vidéo
- caméra HD

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat ou du service PICC audiovisuel (330). Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Aides financières

Vous trouverez sur le site Internet du département toutes les informations sur les différentes aides financières qui vous sont offertes suivant votre projet. Les responsables de chacun des parcours sont à votre disposition pour vous renseigner et vous mettre en relation avec les services dédiés au sein de l'établissement.

Le Service Université Culture, propose

- un espace de pratiques artistiques avec ses ateliers et stages
- un lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture
- des rencontres avec des professionnels de la culture
- un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques
- une structure d'accueil de stagiaires
- un espace d'information sur les spectacles de la région et un lien avec les structures culturelles extérieures

L'assiduité est obligatoire pendant toute la durée de l'atelier. La validation a lieu au 2ème semestre.

Des stands d'information et inscription seront mis en place dans les sites des Cézeaux, Rotonde et Médecine.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire dans les ateliers de votre choix à partir du 16 septembre dans les bureaux du SUC. L'inscription est immédiate ; aucune pré-inscription n'est nécessaire.

Détails et contenus des ateliers sur le site du Service Université Culture

Adresse : 29 boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand, Cedex

Téléphone : 04.73.34.66.03

Site : <https://culture.clermont-universite.fr/>

Mail : SUC@clermont-universite.fr

Règlement général

Les cours : L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le samedi midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat des master (207 bis).

Les absences non justifiées seront sanctionnées lors des délibérations d'examens en fin de semestre.

Les examens.

Toute absence à un examen (épreuve terminale ou contrôle continu) quel que soit le motif, sera sanctionné par un zéro. En cas d'absence à un examen, pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département Tourisme/Arts du spectacle un certificat médical ou tout autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'absence non justifiée sera sanctionnée par un zéro.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...).

Les résultats des examens terminaux sont affichés sur l'ENT à l'issue des délibérations. Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération, en juillet. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

Plagiat

Le plagiat, c'est :

- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présente comme sien.
- s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur. Pour éviter le plagiat, il faut citer vos sources :

- lorsque vous citez vos sources, vous démontrez votre capacité à avoir recherché des informations sur le sujet.
- vous permettez au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées

La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage de votre texte

Afin de détecter toute fraude, l'université s'est dotée d'un logiciel pour déterminer la présence de plagiat dans les différents travaux remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, des sanctions disciplinaires seront engagées.

[Extraits, Compilatio.net]